

La Ville de Bruxelles lutte contre la mendicité

Le Vif - 13/04/17 - Source: Belga

L'échevine de la propreté publique de la Ville de Bruxelles, Karine Lalieux, a assuré jeudi que la police menait des opérations "récurrentes" de contrôle de la mendicité dans les rues de la capitale, en citant notamment les résultats de contrôles effectués vendredi dernier, mardi et ce jeudi.

La secrétaire d'Etat bruxelloise à l'Egalité des Chances, Bianca Debaets (CD&V), avait affirmé samedi qu'il "était grand temps de s'attaquer à la mendicité et à l'ivresse publique dans le centre-ville", soulignant dans les journaux du groupe Mediahuis que le nombre de mendiants sur les boulevards du centre et alentour prenait des proportions de plus en plus grandes.

Mme Lalieux (PS) a répliqué jeudi que la police de Bruxelles menait déjà des opérations "récurrentes" de contrôle des mendiants, qui sont souvent accompagnés d'enfants - ce qui s'assimile au trafic d'êtres humains -, mais "dans le respect du cadre légal".

Ainsi, dix-huit personnes ont été interpellées vendredi dernier et huit procès verbaux judiciaires ont été dressés, principalement pour "mise en danger de mineurs", a affirmé l'échevine à l'agence Belga.

Mardi, cinq femmes avec enfant ont été interpellées et autant de PV judiciaires dressés, notamment pour "mendicité de manière agressive", ainsi que plusieurs hommes avec enfants soupçonnés d'"exploitation de la mendicité".

Et jeudi, la police a procédé à l'interpellation de huit personnes, ce qui l'a menée à dresser quatre PV pour mise de mineur en danger et quatre pour comportement agressif, a ajouté Mme Lalieux.

Dans les cas de comportement agressif, de mise en danger de mineur ou d'exploitation, l'argent de la journée est saisi, a-elle souligné. Quant aux mineurs, ils sont transférés au parquet de la jeunesse.

Le parquet de Bruxelles a pour sa part assuré que la problématique de la mendicité constituait pour lui une priorité depuis des années, selon sa porte-parole, Ine Van Wymersch.